

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 15 février 2019</b>	<b>N° 2019-66</b>

Convocation du 8 février 2019

Aujourd'hui vendredi 15 février 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Michel VERNEJOUL à M. Alain ANZIANI  
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD  
M. Michel DUCHENE à Mme Anne WALRYCK  
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Pierre HURMIC  
M. Nicolas BRUGERE à M. Didier CAZABONNE

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Erick AOUIZERATE à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 12h15  
M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h15  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 12h00  
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h30  
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 10h15  
Mme Andréa KISS à Mme Christine BOST à partir de 10h15  
M. Eric MARTIN à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h15  
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOLET à partir de 10h15  
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 12h00  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 11h00  
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON à partir de 10h15  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Daniel HICKEL à partir de 11h00

**EXCUSE(S) :**

Monsieur François JAY.

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 15 février 2019</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Mission tourisme</b>	<b>N° 2019-66</b>

---

## Convention de partenariat 2019 entre Bordeaux Métropole et Gironde Tourisme - Subvention - Décision - Autorisation

---

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Avec près de 6 millions de nuitées taxées attendues sur la Métropole bordelaise en 2018 (y compris Airbnb) et une recette de la taxe de séjour s'élevant à 5 078 700 € au 30 septembre 2018 (soit +3% par rapport à la même période en 2017), le tourisme représente un secteur stratégique, pourvoyeur d'emploi et un soutien dynamique à la croissance économique locale.

Le tourisme à Bordeaux a généré en 2017 :

- plus de 7 millions de visiteurs
- 5,7 millions de nuitées déclarées, incluant Airbnb (+10 % par rapport à 2016) dont 54% pour la clientèle affaires
- plus de 100 événements accueillis dont 56 internationaux représentant 207 000 journées congrès soit un total estimé de retombées économiques de plus de 60 millions d'euros.
- 6,2 millions de passagers à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac en 2017 (+ 7,7 % par rapport à 2016)
- 6,4 millions d'euros de recettes de taxe de séjour, incluant Airbnb (+9 % par rapport à 2016)
- 49 escales maritimes, 27 600 passagers (+ 66% de passagers par rapport à 2015)
- 21 croisières fluviales au départ de Bordeaux, 25 000 passagers (+ 10,5 % par rapport à 2015)
- 445 000 visiteurs à La Cité du vin
- 846 500 visiteurs dans les musées et lieux d'expositions
- 902 000 visiteurs accueillis à l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (1,99 million de visiteurs uniques sur le site internet)

Depuis le 1er janvier 2015, la Métropole est l'autorité compétente en matière de politique touristique sur l'ensemble de l'agglomération.

Au 1er avril 2017, le Département de la Gironde a transféré la compétence tourisme à Bordeaux Métropole, sur le périmètre métropolitain. Ce domaine de compétences transférées concerne d'une part les actions

menées par le département directement en matière touristique et d'autre part les actions dont la mise en œuvre est confiée à l'agence de développement touristique « Gironde Tourisme », son opérateur.

Ce dispositif est détaillé dans une convention cadre triennale validée en Conseil de Métropole en date du 17 mars 2017 (délibération n° 2017-109).

Cette convention pluriannuelle 2017-2019 définit une enveloppe globale maximale de 495 000 euros correspondant à une subvention de :

- 135 000 € pour 2017
- 180 000 € pour 2018
- 180 000 € pour 2019

Par ailleurs, il a été précisé qu'il n'y aurait aucun droit acquis à l'octroi de telles subventions ou au renouvellement des subventions versées sur l'exercice précédent.

Pour l'année 2019, vous trouverez ci-joint, la convention annuelle et ses annexes relatives au programme d'actions et au budget prévisionnel.

Au vu de ces éléments, le montant de la subvention 2019, est proposé à hauteur de 180 000 € (soit 7.54% du budget prévisionnel estimé à 2 386 750 €).

### ***Bilan du programme d'action 2018***

- Promotion Métropole / Gironde Tourisme
  - salon nautique d'Arcachon,
  - conférence de presse à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris (31 journalistes présents),
  - Bordeaux Fête le vin (accueil des journalistes et d'influenceurs, soirée de présentation de l'offre fluviale sur le bateau Sicambre).
- Présence salons
  - participation aux rencontres nationales du tourisme fluvial à Bordeaux,
  - ITB Berlin,
  - "Eat Brussels / Drink Bordeaux".
- Oenotourisme
  - remise des plaques "vignobles et découvertes" aux propriétés labellisées de la Route du vin de Bordeaux porte du vignoble,
  - mise à disposition d'un conseiller en séjour à l'accueil de la Plateforme oenotouristique de la Cité du vin.
- E-tourisme / Commercialisation
  - remplacement en cours de l'outil de réservation utilisé pour la commercialisation des produits de Bordeaux Wine Trip.
- Écolabellisation
  - accompagnement à la labellisation (hôtel Campanile et EKLO hôtel).
- Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OTCM)
  - mise à disposition de 2 conseillers en séjour à l'accueil de l'OTCM,
  - accompagnement de l'OTCM pour le renouvellement de la marque Qualité Tourisme et du classement en catégorie I.
- Autres Actions / Observatoire / Base de données
  - gestion de la base de données SIRTAQUI (Système d'information régional touristique d'Aquitaine)

- Vélo
- présence à la Fête du vélo à Cenon.

### **Programme d'action 2019**

Pour l'année 2019, le programme de Gironde Tourisme propose les actions d'intérêt métropolitain suivantes :

- Promotion
- présence à l'ITB de Berlin, lors des Fêtes du vin organisées à Québec, au salon, «Eat Bruxelles, Drink Bordeaux », lors d'un atelier de promotion à Londres,
- présence au Salon nautique d'Arcachon, à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris, lors de l'opération de promotion itinérante d'été en Nouvelle-Aquitaine, lors des salons vélos aux Pays-Bas à Utrecht, à la Fête du fleuve.
- Commercialisation
- remplacement de l'outil de réservation ResaDirect, logiciel de réservation du site Bordeaux Wine Trip utilisé notamment à la plateforme oenotouristique de La Cité du vin
- mise en place et développement du nouvel outil We Login /Reggiondo.
- Enotourisme
- renforcement des actions autour de l'animation des Routes du vin de Bordeaux et la labellisation des propriétés « Vignobles & Découvertes »
- mise à disposition d'un conseiller en séjour pour la plateforme oenotouristique installée à la Cité du vin.
- Classement / hébergement / tourisme & handicap / écocertification
- accompagnement des prestataires voulant obtenir une « écocertification » (avec formation d'un agent à cet effet)
- participation à l'élaboration du dossier pour le renouvellement de la labellisation « destination pour tous ».
- Bureau d'accueil des tournages
- participation à l'accueil de tournage sur le territoire girondin et de Bordeaux Métropole
- représenter la Gironde et Bordeaux Métropole en tant que lieu de tournage lors de manifestations et festivals liés au cinéma (festival de Cannes, de Clermont-Ferrand, la Rochelle, Biarritz, Londres, ...)
- gérer la base de décors et de techniciens mis à disposition des producteurs de films et des réalisateurs (plus de 300 décors et plus de 300 techniciens)
- organisation d'un Eductour destiné aux représentants des plateformes américaines de diffusion (Netflix, Hulu, Amazon ...).
- Autres actions / observatoire / base de données
- gestion de la base de données SIRTAQUI (Système d'information régional touristique d'Aquitaine)
- Contrat de destination
- soutien au Contrat de destination Bordeaux.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les articles L 5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la convention cadre triennale validée en Conseil de Métropole en date du 17 mars 2017 (délibération n°2017-109),

**VU** la demande formulée par l'organisme le 11 juillet 2018,

**VU** l'avis de la commission d'attribution des subventions du 12 octobre 2018,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** les missions menées par Gironde tourisme participent à la politique touristique de notre Etablissement public,

**DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer à Gironde tourisme une subvention de 180 000 € au titre de l'année 2019,

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention annuelle 2019 ci-annexée

**Article 3** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65 – article 65748 – fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 15 février 2019

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>18 FÉVRIER 2019</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>18 FÉVRIER 2019</b></p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Virginie CALMELS</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------